



Commission diocésaine Justice à Paris

Vicariat de la Solidarité

5 rue de Belzunce

75010 Paris

tél : 01 55 07 55 66

fax : 01 55 07 55 67

FAITS & INTERROGATIONS

janvier 2007

 vicariat.solidarite@diocese-paris.net

Précarité, pauvreté exclusion

En 2007, les pauvres sont toujours avec nous: cet article apporte sa contribution à notre réflexion en regard de quelques chiffres tirés du sondage BVA réalisé pour l'Association Emmaüs et publié, le 7 décembre 2006, dans « La Vie » et dans « l'Humanité ».

Précarité, pauvreté exclusion, trois mots, trois situations différentes qui peuvent être vécues douloureusement, retentir l'une sur l'autre (mais pas toujours) avec des causes et des conséquences diverses.

Une organisation humanitaire titre un article : « Nous tendons la main aux précaires », mais à la lecture, on observe qu'il s'agit de lutter contre la pauvreté. Les confusions de langage entre ces trois mots, pris souvent l'un pour l'autre, ne facilitent pas l'analyse des causes, ni la recherche des solutions pour remédier aux injustices que ces situations génèrent.

La pauvreté

Il est vrai que la pauvreté, en tant qu'absence de moyens d'existence suffisants, de logement décent, de possibilité d'améliorer son niveau de vie, entraîne un sentiment d'impuissance, de découragement, d'isolement aussi. Mais on peut avoir de faibles ressources financières, connaître des difficultés pour se nourrir, se loger, se vêtir, se savoir « pauvre », sans se sentir cependant exclu de la société, surtout quand cette situation est partagée par un grand nombre de gens autour de soi.

On peut même accepter sinon faire le choix (le vœu) d'un mode de vie limitée au strict nécessaire par solidarité avec ceux qui sont démunis, au milieu d'une société d'abondance, sans pour autant se sentir exclu.

Le mot est donc ambigu. Il désigne à la fois ceux qui vivent avec un « minimum vital » et ceux dont le dénuement extrême met en danger l'équilibre, la santé, sinon la vie même et humilie toujours leur dignité.

L'exclusion

Il y a ségrégation, discrimination, racisme et donc exclusion quand une partie du corps social veut ignorer, oublier, nier l'autre partie. Ce peut être une cause...ou une conséquence de la pauvreté, mais lui être aussi étrangère. On peut avoir des conditions d'existence « normales » et se sentir néanmoins exclu de la communauté pour des motifs ou des prétextes aussi divers qu'injustifiés, comme par exemple la couleur de la peau, un handicap (physique ou psychique), un genre de vie, une mode de vêtement ou une mauvaise connaissance de la langue.

Sommaire

- **Précarité, pauvreté, exclusion**
- **Qu'as-tu fait de ton frère ? Message des évêques à l'occasion des élections**

La précarité

La précarité se manifeste par un état d'insécurité, d'instabilité. On ne sait pas « de quoi demain sera fait » pour le travail, les ressources, le logement, les relations sociales ou familiales. Cette angoisse du lendemain peut découler de la pauvreté, du sentiment d'exclusion de la vie sociale, mais ce n'est pas toujours le cas.

Un logement précaire n'est pas forcément insalubre, un emploi provisoire ou « intérimaire » n'est pas toujours mal rémunéré : c'est un habitat dont on peut être chassé rapidement, dans lequel on ne peut s'installer dans la durée, y faire des travaux d'amélioration du cadre de vie. Un emploi est précaire quand il ne permet pas de se projeter dans l'avenir, même à court terme, de prendre des engagements.

Tout le monde n'est pas concerné

Mais peut-on ignorer la situation des catégories sociales frappées, dans notre pays par l'extrême pauvreté et, en particulier, les « travailleurs pauvres » et les titulaires de « minima sociaux », les uns et les autres étant de plus en plus nombreux.

● Les « travailleurs pauvres » (s'agit-il d'une nouvelle catégorie sociale ?) ne sont pas des chômeurs mais des salariés à très faibles rémunérations et à statuts précaires : intérimaires épisodiques, courts CDD, temps très partiels, travail clandestin etc. Cela ne permet pas de vivre de son travail et de surcroît, marginalise.

Ces salariés ne bénéficient pas des avantages et activités culturelles, sociales, festives auxquelles participent les autres salariés des entreprises.



Il en est de même quand, dans l'Ecole, ils deviennent des « parents pauvres » dont les enfants sont exclus d'une partie de la vie scolaire (sports, voyages, excursions, expositions...). On connaît aussi les difficultés des étudiants affrontés comme nombre de jeunes travailleurs (ou chômeurs) à l'insuffisance des revenus et à l'impossibilité de se loger.

● Les titulaires de « minima sociaux » (RMI, API, AS, AAH, minimum vieillesse etc.) n'ont pas, ou très peu, de ressources. Ils n'ont pas, ou n'ont plus de droits à l'assurance chômage. Ils sont écartés du marché du travail (âge, santé,

absence de formation, difficultés familiales et handicaps divers) .

Est-il normal, acceptable que ces « minima sociaux » alimentés par la solidarité, soient plus proches du « seuil de pauvreté » que du « minimum vital » ?

Est-il normal, acceptable, de laisser aux organisations caritatives et humanitaires la lourde tâche de combler l'insuffisance du partage des richesses ? Elles apportent les compléments nécessaires pour subsister, sans pouvoir en ga-

Les Français et l'exclusion

Le sondage BVA portait sur l'opinion des Français à propos des personnes sans abris et la lutte contre l'exclusion.

Le pessimisme des Français est notoire, particulièrement en Ile-de-France. Les Franciliens ont l'impression :

- que le nombre des sans abris augmente:

. en France (85%)

. dans leur commune (56%)

- que la situation va se dégrader (38%)

- ou rester la même (44%).

- 17% d'entre eux seulement pensent que la situation va s'améliorer. Parmi les optimistes, on compte surtout des jeunes, ce qui paraît normal.

Les habitants de notre région attribuent la situation à des facteurs exogènes (causes économiques 63%, accidents de la vie 31%...) et très peu à la volonté des personnes à la rue elles-mêmes (4%).

Enfin, les personnes interrogées en l'Ile-de-France sont 42% à penser qu'elles peuvent devenir elles-mêmes sans abri. Parmi ces personnes inquiètes ou conscientes de leur faiblesse, on compte :

- 74% d'ouvriers

- 61% de peu diplômés

- 51% de femmes.

Pour remédier à l'exclusion, 49% des Franciliens, (plus encore que l'ensemble des Français : 45%), demandent une politique publique plus effective. Ils sont 25% à penser que la solution se trouve dans des initiatives privées (associations et oeuvres caritatives) et 25% à dire que les exclus doivent se prendre davantage en charge.

O.M.

rantir la régularité et la pérennité, sans pouvoir mettre un terme à l'angoisse du lendemain en maintenant ces personnes dans la précarité et l'exclusion de la communauté nationale.

Tout le monde est concerné

Car, comme dit le poète « rien n'est jamais acquis à l'homme sur la terre ». Les sociétés sont fondées sur une volonté de développement, de stabilité, de continuité avec la possibilité pour chacun de transmettre des biens, des valeurs aux siens. Pourtant, tout ce qui structure notre vie familiale ou professionnelle peut, à tout moment, être anéanti, bousculé, par de grandes catastrophes naturelles, de graves bouleversements historiques et politiques mais aussi (en dehors des accidents de santé) le plus souvent, par des changements dans la vie économiques auxquels personne ne s'attendait.

Des entreprises et les emplois qu'elles génèrent, peuvent, après des décennies d'activité, disparaître à la suite d'événements économiques : modification des modes de vie, des goûts



et intérêts du publics, des conditions de production ou à la suite de décisions de caractère financier ou de stratégie commerciale (fusion d'entreprises, délocalisations etc.) laissant sans revenus et sans avenir, à moyens et à longs termes, leurs employés et leurs cadres.

Que faire ?

Que la pauvreté, l'exclusion, la précarité soient des « maladies » économiques de nos sociétés de consommation effrénée, toujours en quête du maximum de profit, ou qu'elles soient dues à des causes plus personnelles, qui peut s'en croire à jamais tout à fait immunisé, même dans les milieux favorisés aujourd'hui ?

Ne devons-nous pas tendre tous nos efforts pour en prévenir l'apparition par des politiques de prévention et, quand le « mal » est déclaré, soigner et guérir les blessures des victimes ?

N'avons-nous pas l'ardente obligation d'utiliser, d'améliorer, de développer à cet effet des instruments de protection sociale et en particulier ceux de nos systèmes de « Prévoyance », de « Pro-vidence ? »

Claude Guichard

Qu'as-tu fait de ton frère ?

Message de la Conférence des évêques de France
à l'occasion des prochaines élections

Nous publions ici quelques extraits qui voudraient susciter l'envie de lire le texte intégral. Il se trouve sur le site de la Conférence des évêques de France : www.cef.fr

Sommaire

Introduction

1. Vivre ensemble demande que chacun sache prendre ses propres responsabilités

2. Vivre ensemble suppose un État qui organise la vie commune

- La recherche du bien commun
- L'unité nationale
- La nation française en Europe

3. Les principaux chantiers de la fraternité

- La famille
- Le travail et l'emploi
- La mondialisation et l'immigration

Conclusion

INTRODUCTION

«... Comment construire une société de liberté qui soit plus fraternelle, luttant contre l'exclusion par des choix politiques mais appelant aussi chaque citoyen à la responsabilité et à l'engagement personnel ?

Cette fraternité correspond aux exigences de notre foi. Nous ne pouvons nous adresser à Dieu, chaque jour, en lui disant « Notre Père » sans prendre conscience qu'il est le Père de tous les hommes avec lesquels il nous demande de dire « nous », en étant solidaires de chacun. [...]

Sans volonté de vivre ensemble, ni l'argent, ni la force, ni la sécurité ne peuvent construire

un pays. Nous pensons que, comme chrétiens, nous devons travailler à ce *vivre-ensemble*.»

1. VIVRE ENSEMBLE DEMANDE QUE CHACUN SACHE PRENDRE SES PROPRES RESPONSABILITÉS

[...] «Aimer son pays ne consiste pas seulement à l'aimer virtuellement, par à coup, ou lorsque tel ou tel événement suscite l'émotion. Beaucoup d'hommes et de femmes aujourd'hui, en France et dans le monde, se sentent blessés, exclus, mis sur le bord de la route pour des raisons personnelles, sociales, économiques, politiques, religieuses. Parce que nous voulons mettre en œuvre le double commandement du Seigneur, nous, chrétiens français, entendons ces hommes et ces femmes nous interroger : *Si je suis ton frère, vas-tu passer ton chemin ?* [...]

L'action, par le biais du politique, est une forme indispensable de l'amour du prochain.

« *La société juste ne peut être l'œuvre de l'Église, mais elle doit être réalisée par le politique. Toutefois, l'engagement pour la justice, travaillant à l'ouverture de l'intelligence et de la volonté aux exigences du bien, intéresse profondément l'Église.* » (Benoît XVI, *Dieu est Amour*, 28) [...]

2. VIVRE ENSEMBLE SUPPOSE UN ÉTAT QUI ORGANISE LA VIE COMMUNE

La recherche du bien commun

La démocratie reste toujours inachevée. Elle est à renforcer à chaque élection. D'où cette exigence: voter, c'est participer à l'amélioration de la vie ensemble, ce que l'enseignement social de l'Église appelle le bien commun universel.[...]

L'unité nationale

Il nous faut, par conséquent, nous familiariser avec un sens renouvelé de l'État, garant de l'unité nationale, dans un espace circonscrit à la fois par les régions et par l'Europe élargie.[...]

3. LES PRINCIPAUX CHANTIERS DE LA FRATERNITÉ

La famille

[...] La famille est le premier lieu où les hommes et les femmes apprennent la confiance en eux-mêmes et la confiance dans les autres. [...]

Comment construire la confiance s'il est des malheurs que l'on ne peut exprimer :

- par exemple, la difficulté pour une femme, dans certains cas, de refuser un avortement devant les pressions qui s'exercent sur elle ;
- ou la difficulté pour des enfants d'exprimer

leur souffrance face au divorce de leurs parents

- ou encore celle d'enfants qui ne peuvent exprimer leur désarroi d'ignorer qui est leur père ou leur mère.

Et comment peut-on parler de ces traumatismes, sans tenir compte de leurs conséquences sur la vie sociale ?

Il est normal que l'État se préoccupe des situations difficiles. L'Église est prête, à leur propos, à prendre part à un débat loyal où son avis ne serait pas disqualifié au départ ou marginalisé.[...]

Parmi les difficultés que rencontrent les familles, le logement est sûrement un problème majeur.[...]

Le travail et l'emploi

« *Le travail est un bien de l'homme – il est un bien de son humanité – car, par le travail, non seulement l'homme transforme la nature en l'adaptant à ses propres besoins, mais encore il se réalise lui-même comme homme et même, en un certain sens, il devient plus homme. [...]* La caractéristique du travail est avant tout d'unir les hommes et c'est en cela que consiste sa force sociale : la force de construire une com-

Vote des personnes sans domicile

Les personnes sans domicile peuvent s'inscrire sur les listes électorales depuis le vote de la loi d'orientation du 29/07/98 sur la lutte contre les exclusions. Pour cela elles doivent se domicilier auprès d'organismes agréés qui n'existent pas encore partout.

D'après un sondage, en 1994, 28% d'entre elles l'avaient fait, et 34% aujourd'hui. La FNARS (Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale) mène une campagne d'information et d'incitation dans les centres d'hébergement et d'accueil.

Le même sondage montrait aussi que, sur les quelque 500 personnes interrogées, 35% exprimaient un désir d'intégration dans la société, au lieu de 28% en 1994.

Ce résultat est à rapprocher de l'enquête évoquée précédemment.

munauté. » (Jean-Paul II, Encyclique Le travail humain n°20).

Travailler est un facteur d'intégration.

Travailler est l'un des chemins par lequel l'homme et la femme se réalisent et font société. La personne a besoin non seulement de gagner son pain mais aussi de se sentir utile.

Travailler est une responsabilité essentielle. C'est un droit, mais c'est aussi un devoir.

La situation de l'emploi est, pour beaucoup aujourd'hui, une cause de difficulté et de souffrance.

La mondialisation et l'immigration

[...]Le marché se développe en usant des différences de coûts de production, mais aussi en diffusant un art de vivre qui suscite toujours le désir de gagner davantage et de consommer plus. Nous ne pouvons pas défendre nos positions, exporter produits et services, sans accepter aussi d'être rejoints par la concurrence de pays que l'on appelle « émergents ».

Nous nous sommes habitués à la libre circulation de l'argent, des marchandises, des informations, mais nous sommes plus réticents face à la liberté de circulation des personnes. Peut-on à la fois pratiquer la liberté du commerce, tout en barrant la route aux immigrés ou en les renvoyant chez eux ?

Pour les chrétiens, l'accueil des migrants est signe de l'importance attachée à la fraternité.

Nous estimons normal que notre pays définisse une politique de l'immigration. Cela fait partie de la responsabilité gouvernementale et tout gouvernement doit faire face à cette question.

Dans l'Église, cependant, il n'y a pas d'étranger : le baptême fait accéder, où que l'on soit, à la « citoyenneté » chrétienne et l'Évangile nous appelle à une fraternité universelle. Dans bien des communautés, les étrangers ont le souci de partager avec d'autres, nous en sommes témoins !

La rencontre avec ces frères et sœurs venus d'ailleurs nous amène à poser fortement, dans le débat public, la question de l'extraordinaire

.../...

*Dans la nuit des temps,
une lumière surgit...
La promesse s'accomplit
et l'espérance prend corps.
Dieu se donne
en nous donnant son Fils.
L'avenir est possible !
L'homme découvre sa grandeur
en Celui qui vient
prendre chair de notre chair.*

*Que cette fête de Noël vous donne
de croire chaque jour à l'impossible !
Que l'année qui commence
soit une source
continuelle d'émerveillements.*

BONNE ANNÉE !



Le P. Ribadeau Dumas et toute l'équipe de la commission diocésaine Justice à Paris vous adressent leurs meilleurs voeux pour 2007.

Merci à tous nos lecteurs qui nous ont déjà adressé leur participation aux frais de fabrication et d'envoi de nos documents. Il est encore temps de le faire.

inégalité qui règne dans le monde. Sommes-nous attentifs aux choix politiques qui favorisent un développement solidaire ? Sommes-nous prêts à modifier notre mode de vie, afin de permettre un réel développement des pays les plus pauvres, en particulier en Afrique ? [...]

Parmi les migrants, beaucoup, pour s'établir en France, ont franchi des difficultés considérables et certains ont risqué leur vie. Pourquoi ne pas porter à leur crédit cette volonté de rejoindre notre pays et ne pas se fonder sur elle pour leur trouver une place dans la société nationale ? Certes, nous ne pouvons pas recevoir tout le monde, mais il nous est aussi impossible de renvoyer tous les clandestins.

CONCLUSION

Qu'as-tu fait de ton frère ?

« Agissez en hommes libres, non pas en hommes qui font de la liberté un voile sur leur malice, mais en serviteurs de Dieu. Honorez tout le monde, aimez vos frères, craignez Dieu » (Première Épître de Saint Pierre 2, 16-17).

*Extraits choisis par
Michel Mombert*

Vote des étrangers non communautaires

Depuis 1994, une enquête annuelle est menée, auprès d'un millier de personnes, par l'institut CSA pour « La lettre de la citoyenneté », (publication bimestrielle de l'ASECA); voir sur le site : www.lettredelacitoyennete.org.

La question posée : le droit de vote des étrangers non communautaires aux élections **municipales et européennes**.

En octobre 2006, les réponses obtenues donnaient :

- assez ou très favorable : 50%
- assez ou très opposé : 48%

Par contre, à la même question portant sur les élections **législatives** on obtient :

- assez ou très favorable : 41 %
- assez ou très opposé : 57%

et pour les **présidentielles** :

- assez ou très favorable : 37 %
- assez ou très opposé : 61%



Fiche à joindre au chèque

BULLETIN DE PARTICIPATION AUX FRAIS 2007

**Chèques à l'ordre du VICARIAT DE LA SOLIDARITE
(5 rue de Belzunce -75010 Paris)**

Nom :

Paroisse (si votre participation est prise au nom d'une paroisse) :

Adresse :

● Souhaite recevoir régulièrement les publications de **Justice à Paris** et verse :

- **16 Euros** pour 1 exemplaire à chaque envoi **soutien : à partir de 20 Euros**
- **22 Euros** pour 2 exemplaires à chaque envoi
- **27 Euros** pour 3 exemplaires à chaque envoi